

Épidémie de tenues islamiques dans les écoles



Article rédigé par *La Lettre Patriote*, le 04 juin 2022

Source [La Lettre Patriote] : Plusieurs académies, à des degrés divers, sont concernées. Le phénomène a récemment pris de l'ampleur, laissant penser qu'il s'agit, si ce n'est d'une opération concertée, du moins d'un prosélytisme affirmé. Des « défis » sont même apparus sur les réseaux sociaux, incitant les jeunes à tester leur lycée.

Selon les informations de nos confrères de *l'Opinion*, les renseignements territoriaux ont alerté le ministère de l'Intérieur, comme les rectorats l'ont fait pour l'Education nationale. Le dossier va vite être soumis à Pap Ndiaye et pourrait servir d'examen de passage au nouveau ministre quant à sa fermeté sur les atteintes à la laïcité. À Grenoble, deux jeunes filles ont été rappelées à l'ordre mi-mai. La direction du lycée Mounier a ensuite envoyé aux parents d'élèves un mail, cité par le Dauphiné libéré, rappelant que « les tenues non adaptées (claquettes, les tenues de plage ainsi que les tuniques longues considérées comme un signe ostentatoire religieux) ne sont pas acceptées ». Dès le lendemain, les abayas étaient plus nombreuses à l'entrée, puis une pétition « contre les discriminations faites aux lycéennes » mise en ligne sur le site change.org. Ces incidents ont eu lieu la semaine où la majorité d'Eric Piolle (EELV) votait l'autorisation du burkini dans les piscines municipales.

Dans l'Aisne, des familles ont eu la surprise de voir des garçons en kamis le jour de la fête de l'Aïd ; d'autres, dans l'Oise, dénoncent une « épidémie » de port du voile. Les régions de Bordeaux, Clermont-Ferrand, la banlieue francilienne comme Paris intra muros sont aussi concernées. Parfois, les élèves retirent leur voile-capuche à l'entrée pour mieux le rabattre dans la cour ou dans les couloirs, tandis que les surveillants s'évertuent à faire respecter le règlement. Quand quelques lycéennes se voient priées de rentrer chez elles, c'est parfois un groupe de 10 ou 15 qui se présente le lendemain.

Le dossier est suivi avec d'autant plus d'attention qu'en 2011, une « affaire de longues robes » à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), avait provoqué une polémique. Quelques lycéennes drapées dans des tenues sombres avaient fait des émules au lycée Auguste-Blanqui, aussitôt soutenues par deux groupuscules fondamentalistes, Forsane Alizza (« Les Cavaliers de la fierté ») et le Collectif cheikh Yassine (CCY), dissous administrativement depuis. Le second avait été créé en 2004 par Abdelhakim Sefrioui. L'homme avait, plus tard, été identifié par la proviseure du lycée Blanqui comme « l'oncle » venu défendre avec véhémence les élèves en cause. En 2019, après un cours sur la laïcité et la présentation de caricatures de Mahomet dans un collège des Yvelines, Abdelhakim Sefrioui faisait un scandale auprès de la direction. L'enseignant visé s'appelait Samuel Paty. Soupçonné d'avoir participé à l'engrenage mortel ayant conduit à l'attentat, l'islamiste est aujourd'hui incarcéré, mis en examen pour complicité d'assassinat.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

04/06/2022 06:00